

# RÈGLEMENT OFFICIEL – RAIDS DE TORCY 2026

Édition du dimanche 4 octobre 2026

Organisateur : Torcy Triathlon Club (TCT) – Mairie de Torcy, 77200

---

## 1. Préambule

Le présent règlement fixe les règles applicables au Raid de Torcy 2026, organisé sur l'île de loisirs de Torcy.

Participer au raid implique l'acceptation totale et sans réserve :

- du présent règlement,
- du règlement intérieur de l'Île de Loisirs,
- des Règles Techniques et de Sécurité (RTS) de la FFTRI applicables aux raids multisports,
- des consignes données lors du briefing ou par la direction de course.

Le raid se pratique par équipe, sans assistance extérieure et en semi-autonomie, sur plusieurs activités de pleine nature :

course à pied, VTT, Run & Bike, canoë, orientation ou suivi d'itinéraire balisé.

L'objectif est de récupérer un maximum de balises dans le temps imparti, en respectant les zones autorisées.

Chaque participant reconnaît :

- être apte physiquement et médicalement,
  - disposer d'une assurance individuelle accident,
  - avoir pris connaissance des risques inhérents aux sports nature.
- 

## 2. Inscriptions

### 2.1 Conditions

- Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée, uniquement via le site officiel.  
Pas d'inscription par mél ou sur place.
- Âges minimum :
  - Raid Famille : 8 ans (avec au moins 1 adulte).
  - Raid Aventure : 14 ans.
  - Raid Expert : 18 ans.
- L'adresse contact : [contact@crosstriathlontorcy.com](mailto:contact@crosstriathlontorcy.com)

### 2.2 Documents obligatoires (Code du Sport : art. L231-2-1)

Chaque participant doit fournir l'un des justificatifs suivants :

1. Une licence FFTRI « Compétition » en cours de validité, ou
2. Une Licence Expérience FFTRI, destinée aux participants non licenciés.

*Cette licence temporaire inclut obligatoirement le questionnaire de santé rempli en ligne lors de la souscription (la Licence Expérience remplace l'ancien « Pass Compétition »).*

Pour les mineurs, le questionnaire de santé en ligne doit être rempli conjointement avec les détenteurs de l'autorité parentale.

Aucun certificat médical n'est demandé, conformément aux règles FFTRI en vigueur.

## 2.3 Modifications et annulations

- Si l'organisateur annule l'épreuve : remboursement intégral des droits d'inscription.
  - Remplacement d'un équipier autorisé jusqu'au mercredi précédent l'épreuve, sous réserve de fournir toutes les pièces exigées.
  - Désistement d'une équipe :
    - > 20 jours avant : remboursement intégral (hors frais bancaires & pass FFTRI)
    - 14 à 20 jours avant : 50 % remboursés
    - < 14 jours : aucun remboursement
- 

## 3. Les épreuves

Les équipes enchaînent plusieurs disciplines sur des sections :

- Itinéraire imposé : suivre la trace indiquée (carte, balisage, roadbook).
- Itinéraire libre : rejoindre des balises dans l'ordre choisi.

L'organisation peut interdire certains chemins (sécurité, environnement, propriétés).

L'absence de balisage ne dispense pas les équipes de vérifier leur orientation sur la carte.

---

## 4. Déroulement de la course

- Briefing obligatoire : 15 minutes avant chaque départ.
- Classement : au temps total, puis au nombre de points en cas d'égalité.
- Une équipe doit rester groupée : *portée de voix (10 m)*, y compris en Run & Bike.
- Pas d'assistance extérieure : tractage, poussage, orientation, etc.  
Aides matérielles entre équipes : autorisées (pompe, chambre à air, etc.).

### 4.1 Infractions entraînant pénalité ou disqualification

- Non-respect du présent règlement.
- Passage dans une zone interdite.
- Non-respect du port du dossard.
- Retard au départ.
- Dépassement de la barrière horaire.

- Non-respect du code de la route.
- Dégradation de l'environnement.
- Attitude dangereuse ou irrespectueuse.
- Abandon d'un participant = abandon de l'équipe.  
Elle sera classée sur les points obtenus jusqu'à l'abandon.

## 4.2 Réclamations

À déposer au plus tard 30 minutes après publication des résultats provisoires.

---

## 5. Ravitaillement

Le raid se court en semi-autonomie :

- Chaque équipe doit emporter nourriture et eau (minimum 500 mL / personne).
  - Ravitaillements prévus :
    - Un point intermédiaire (eau + solide)
    - Ravitaillement final
  - Zones de ravitaillement = zones officielles de dépôse de déchets.
  - Toute aide ou ravitaillement extérieur hors zone → disqualification.
- 

## 6. Matériel

### 6.1 Matériel obligatoire

- VTT en bon état
- Casque homologué (VTT / Run & Bike / Canoë)
- Eau ( $\geq 500$  mL)
- Nourriture
- Gobelet personnel
- Téléphone portable chargé
- Couverture de survie
- Sifflet

Absence ou non-conformité lors du contrôle → refus de départ, non remboursé.

### 6.2 Matériel recommandé

- Kit réparation VTT
- Stylo, boussole, rapporteur
- Porte-carte VTT
- Vêtements adaptés au climat
- Mini trousse de secours

## 6.3 Matériel fourni

- Canoës
- Pagaies
- Gilets d'aide à la flottabilité (port obligatoire de l'embarquement au débarquement)

## 6.4 Matériel interdit

- GPS, montres GPS en mode navigation, cartes numériques...  
Tout autre moyen de déplacement que le VTT fourni par l'équipe.
- 

## 7. Prêt de matériel (Puce SPORTident & Chasuble)

Pour les besoins du chronométrage et du contrôle de course, chaque équipe se verra remettre avant le départ :

1. Une puce électronique SPORTident,
2. Une chasuble d'identification par équipier, numérotée au nom de l'équipe.

Ces équipements sont prêtés par l'organisation pour la durée de l'épreuve et restent sa propriété.

### Caution et remise du matériel

Le retrait de la puce et des chasubles s'effectue en échange d'une pièce d'identité (ou, à défaut, d'un chèque de caution selon les modalités indiquées sur place).

La caution est restituée à l'issue de la course, après retour complet du matériel prêté.

### Responsabilité et facturation en cas de perte

L'équipe est responsable de l'intégrité de la puce et des chasubles pendant toute la durée du raid.

En cas de perte, de non-restitution ou de détérioration rendant le matériel inutilisable, l'organisation appliquera les frais suivants :

- Puce SPORTident : montant forfaitaire de facturation (valeur de remplacement)
- Chasuble d'identification : 15 €

Le montant correspondant sera prélevé sur la caution ou devra être réglé immédiatement auprès de l'organisation.

### Conséquences sportives

La perte ou la non-utilisation de la puce SPORTident pendant l'épreuve entraîne :

- l'impossibilité de valider les balises,
- et peut conduire à la non-classification de l'équipe.

## 8. Sécurité

- Encadrement assuré par la direction de course + équipe de secouristes.
- La direction de course peut arrêter un participant pour raison médicale ou sécurité.
- Roadbook remis avant le départ avec :

- Numéros d'urgence
  - Zones interdites
  - Consignes particulières
  - En cas d'accident grave :
    - Appeler le 15
    - Donner sa position (carte)
    - Appeler ensuite le numéro d'urgence du raid
    - Une personne reste auprès du blessé
- 

## 9. Droit à l'image & données personnelles

- Les participants autorisent l'utilisation de leur image à des fins non commerciales (promotion du raid).  
Possibilité d'opposition par mail avant la course.
  - Les données collectées servent uniquement :
    - à établir les listes de départ et classements,
    - à communiquer des informations liées au raid.
  - Aucune donnée n'est vendue ni transmise.
- 

## 10. Respect de l'environnement

- Interdiction formelle de jeter des déchets hors zones prévues.  
→ Pénalité ou disqualification selon gravité.
  - Respect strict des chemins autorisés, propriétés privées, faune et flore.
  - Balisage limité au strict nécessaire.
- 

## 11. Modifications du règlement

L'organisation peut modifier :

- le parcours,
- les horaires,
- certains points du règlement  
si les conditions météo, la sécurité ou des contraintes extérieures l'imposent.

Les participants en seront informés par briefing ou affichage.